

Conditions de participation aux tirages au sort sur Instagram

Ces conditions de participation s'appliquent aux tirages au sort publiés par benevol canton de Berne dans le fil d'actualité de sa page sur Instagram.

Conditions de participation aux tirages au sort sur Instagram

Ces conditions de participation s'appliquent aux tirages au sort publiés par benevol canton de Berne dans le fil d'actualité de sa page officielle sur Instagram.

Généralités

En participant à un tirage au sort, les participant-e-s acceptent ses conditions de participation. Les participant-e-s qui enfreignent les conditions des tirages au sort ou qui se sont procuré-e-s un avantage par manipulation peuvent être exclu-e-s de la participation aux tirages au sort avec effet immédiat. Si les conditions d'exclusion sont remplies, les gagnant-e-s peuvent être déchu-e-s de leur droit et les prix réclamés en retour a posteriori.

Participation

La participation aux tirages au sort doit se faire selon les instructions données dans la publication de chaque tirage au sort :

- Aimer la publication du tirage au sort et/ou
- Commenter la publication du tirage au sort et/ou
- Suivre le compte de benevol canton de Berne.

Les conditions générales de protection des données d'Instagram s'appliquent. Les promotions commencent avec la mise en ligne de la publication du tirage au sort dans la chronologie de la page Instagram de benevol canton de Berne et se terminent conformément aux indications données dans la publication. Toutes les personnes physiques qui ont atteint l'âge de 16 ans révolus au moment de la participation peuvent prendre part. La participation est volontaire et ne confère aucun droit à la conclusion de transactions légales.

Gains

Les prix des tirages au sort sont communiqués dans les publications et correspondent à la description donnée dans la publication. Les prix sont envoyés par les organisations partenaires concernées. Les gagnant-e-s sont déterminé-e-s au hasard. Aucun paiement en espèces des gains, aucun service de remplacement ni échange ne sont possibles. benevol canton de Berne n'est pas responsable d'éventuels dommages ou pertes.

Les participant-e-s sont responsables du contenu des champs de commentaires. Les participant-e-s s'engagent à ne partager aucun contenu illégal. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort. Les contenus illégaux ou non conformes aux idées de benevol canton de Berne peuvent être supprimés sans préavis.

Les gagnant-e-s seront invité-e-s via un commentaire à contacter benevol canton de Berne avec leurs coordonnées (adresses e-mail et postale) via la fonction de message direct. Si les gagnant-e-s ne contactent pas benevol canton de Berne via message direct dans les 7 jours suivant leur désignation, de nouvelles personnes seront évaluées (dans le cas d'événements à court terme, le délai est fixé à 1 jour avant l'événement). Si les coordonnées fournies par les gagnant-e-s sont incorrectes ou si le prix ne peut être transmis pour d'autres raisons, le droit au prix est perdu.

Exclusion de la participation

Les employé·e·s de benevol canton de Berne ainsi que toutes les personnes impliquées dans la conception et la mise en œuvre de la campagne sont exclu·e·s de la participation. Les associations de jeux-concours ainsi que les services automatisés de jeux-concours ne sont pas autorisés à participer. benevol canton de Berne se réserve le droit d'exclure certaines personnes de la participation si des raisons valables, telles qu'une violation des conditions de participation, une tentative de manipulation, etc., existent et se réserve le droit d'intenter des actions en justice.

Aucune connexion avec Meta

Les tirages au sort ne sont en aucune manière liés à Instagram et ne sont ni sponsorisés, ni soutenus, ni organisés par Meta. Meta n'est pas responsable du contenu publié dans le cadre de cette action. Le destinataire des informations fournies par les participant·e·s n'est pas Meta, mais benevol canton de Berne. benevol canton de Berne décharge Meta de toute réclamation de tiers en relation avec ces tirages au sort. Toutes les questions, commentaires ou plaintes concernant le tirage au sort ne doivent pas être adressés à Meta, mais à benevol canton de Berne via message direct ou commentaire.

Droit d'annulation ou de modification du tirage au sort

benevol canton de Berne peut modifier les promotions à tout moment sans indication de motifs. L'organisation se réserve le droit d'interrompre ou d'annuler les tirages au sort à tout moment et sans indemnité pour des raisons importantes. Une annulation pour raison importante peut notamment avoir lieu si la bonne exécution du tirage au sort n'est plus garantie pour des raisons techniques ou légales. benevol canton de Berne exclut dans la mesure permise par la loi toute responsabilité en relation avec les tirage au sort et ne répond pas des dommages causés par des tiers.

Droit applicable & juridiction compétente

Les tirages au sort sont exclusivement soumis au droit suisse, le for juridique exclusif est Berne.

Avis de protection des données

benevol canton de Berne informe que les données personnelles des participant·e·s (en particulier les coordonnées de contact telles que les adresses e-mail, noms, adresses postales) seront utilisées uniquement dans le cadre du tirage au sort et ne seront pas transmises à des tiers par benevol canton de Berne, mais seront traitées de manière confidentielle – à l'exception des organisations qui envoient les prix aux gagnant·e·s et qui de ce fait ont besoin de leurs adresses. Les participant·e·s consentent par la présente à l'utilisation de leurs données personnelles pour la réalisation du tirage au sort en y participant. benevol canton de Berne se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données fournies par les participant·e·s.

Les données à caractère personnel seront effacées dès qu'elles ne seront plus nécessaires aux fins mentionnées ou jusqu'à l'expiration des délais de conservation ou de prescription édictés par le législateur ou les autorités de surveillance. Pour plus d'informations sur la protection des données, veuillez consulter [la déclaration de confidentialité](#) de benevol Suisse.